

## DEC213845INS2I

Décision portant nomination de M. Marc GOUTTEFARDE-TANICH en qualité de chargé de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Marc GOUTTEFARDE-TANICH, Directeur de recherche, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022 pour 40 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de la thématique et des activités « Robotique » de l'institut.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17/03/2022

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain SCHUHL

